

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges ATHANASIADES

Un orgue dans la grande Salle du
Collège de Saint-Maurice

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1968, tome 66, p. 39-41

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

Un orgue dans la grande Salle du Collège de Saint-Maurice

Le 17 décembre 1967, lors du Concert de Noël de l'Orchestre du Collège et des Jeunesses musicales de Saint-Maurice, un orgue a été inauguré dans la grande Salle.

Pour le présenter à nos lecteurs, nous sommes heureux de reproduire ici les lignes qu'a écrites M. le chanoine Athanasiadès dans le programme du concert inaugural. Nous extrayons également de ce programme quelques indications concernant la composition de cet instrument.

Les « Echos »

Lorsque le dieu Pan inventa la flûte qui porte son nom, en réunissant des roseaux de diverses longueurs, c'est l'orgue, pourrait-on dire, qu'il inventa, car il a « suffi » d'ajouter à cette flûte un clavier et un soufflet pour construire ces jolis instruments que les peintres primitifs mettaient aux mains des anges. Mais c'est à Ctésibios d'Alexandrie qu'on attribue la découverte de l'hydraule, ancêtre de l'orgue, au troisième siècle avant notre ère. L'Orient connaît bien cet orgue, particulièrement en faveur dans les palais de Constantinople. En 757 l'empereur Constantin Copronyme envoie l'un de ces instruments à Pépin le Bref et cette date marque le début de l'histoire de l'orgue en Occident. Il prendra, selon son importance, le nom de Portatif, de Positif, de Grand Orgue, et il deviendra l'instrument d'église par excellence.

Alors pourquoi installer un orgue dans une salle de concert ? Les Jeunesses musicales de Saint-Maurice ont pensé que la grande Salle devait posséder son orgue. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer : leur goût, leur audace ou leur générosité. Ce petit instrument de dix jeux, comptant sept cents tuyaux, ne prétend pas faire concurrence à l'orgue justement célèbre de la Basilique. Sa destination est tout autre. Il est conçu comme l'instrument soliste des concertos classiques et l'instrument accompagnateur des oratorios ou des cantates.

Sa construction présente une particularité unique. L'orgue, monté sur un chariot mobile, comprend deux parties : le Grand Orgue avec la Pédale d'une part, et le Positif. Il s'agit bel et bien de deux instruments qu'on peut jouer ensemble ou séparément, chacun possédant son clavier, sa soufflerie, ses tuyaux. Conception originale et ingénieuse, bien sûr, mais aussi réalisation technique et musicale de tout premier ordre.

Georges Athanasiadès

Composition du nouvel instrument

Grand orgue

Flûte à cheminée	8'
Prestant	4'
Cor de nuit	2'
Sesquialtera	2' 2/3 + 1' 3/5
Mixture 3 rangs	1' 1/3

Positif

Bourdon	8'
Flûte bouchée	4'
Principal	2'
Quinte	1' 1/3

Pédale

Soubasse	16'
----------	-----

Construction :

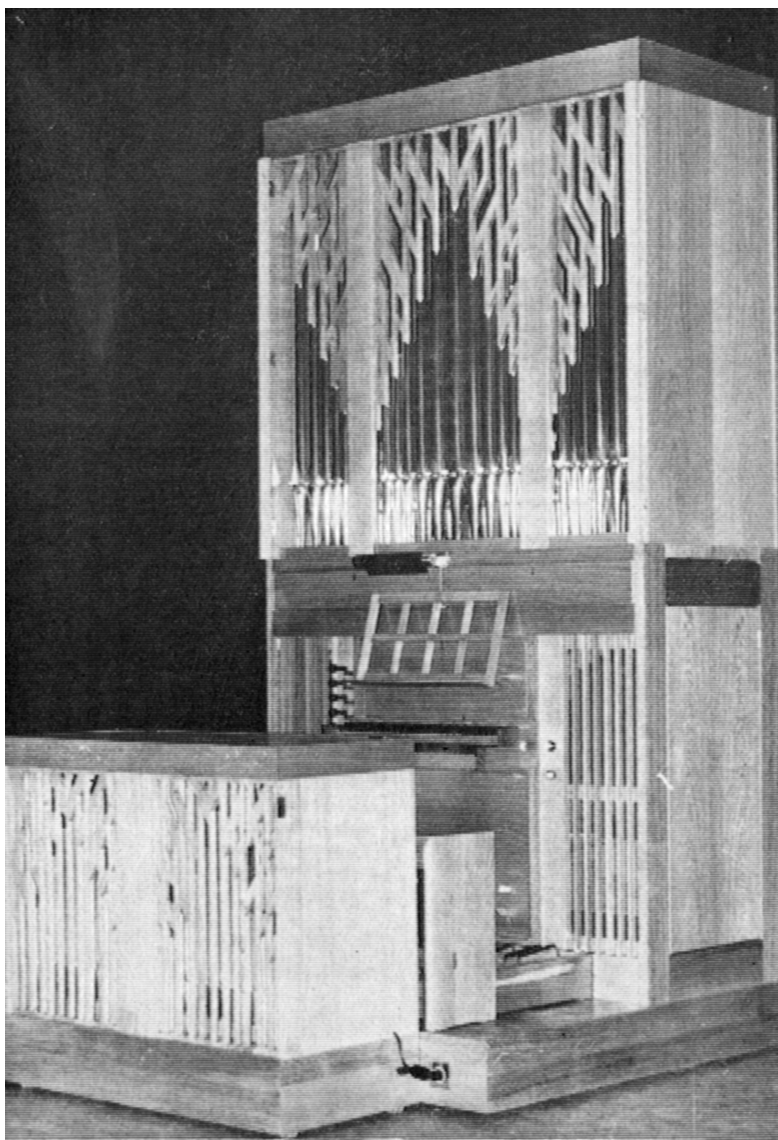
Manufacture d'orgues Th. Kuhn, Maennedorf (Zurich)

Composition :

Georges Athanasiadès et Georges Cramer

Harmonisation :

Paul Beurтин et Paul Cartier



Le nouvel orgue de la grande Salle

On distingue bien les deux parties, séparables, de l'instrument : à droite, le Grand Orgue ; en avant, le Positif.